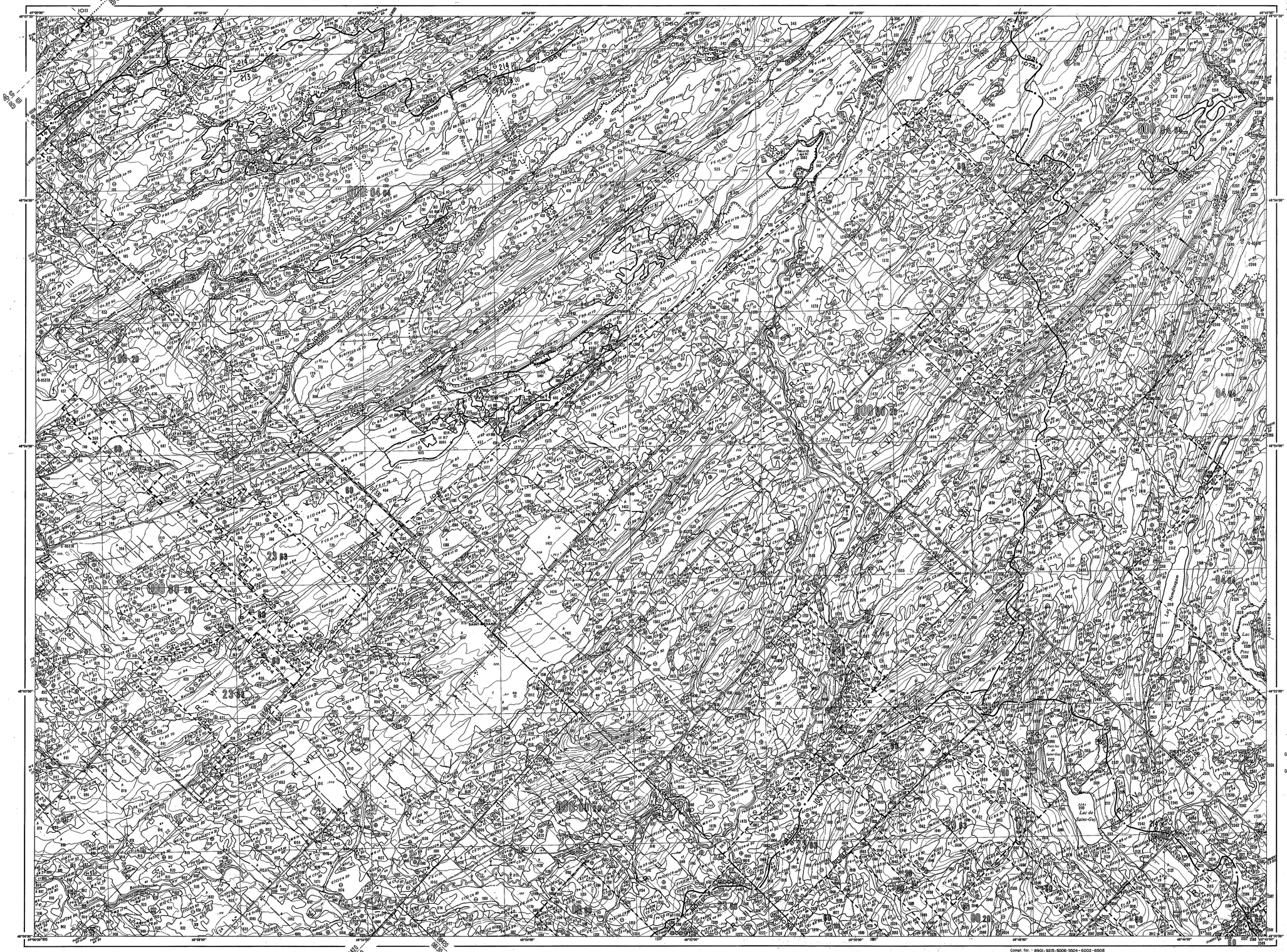

Compt. for. : 8901-9215-5006-5504-6002-6506

À jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe à blanc (total ou à plat)
Pourcentage à reconstituer
Plantation en ésipiants
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation
Récolte mixte des tiges isolées (éclaircie-thinning)

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — 1 sapin et/ou épinette blanche
— — — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — — 4 pin rouge
— — — 5 pin gris
— — — 6 mélèze (raide)
— — — 7 sapinière
— — — 8 pinière
— — — 9 cédrière
Résineux
— — — (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée dominante)
— — — 0 thuya (cédre)
— — — 1 mélèze
— — — 2 sapin
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — — 4 pin gris
— — — 5 pin rouge
— — — 6 sapin et/ou épinette blanche
— — — (pionnière de la forêt vierge)
— — — (plantation d'épinette noire)
— — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — — 1 sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée dominante)
— — — 0 thuya (cédre)
— — — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — — 4 pin gris
— — — 5 pin rouge
— — — 6 mélèze
— — — 7 peuplier (à sapin bourrier)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée dominante)
— — — — 0 thuya (cédre) (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec épinette noire
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (pionnière)
— — — — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cédre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (pionnière)
Cédrière
— — — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — 1 mélèze
— — — — 2 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 3 pin gris
— — — — 4 pin rouge
— — — — 5 sapin et/ou épinette blanche
— — — — (pionnière de thuya)
Prucheraie
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 0 thuya (cédre)
— — — — 1 épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — 2 mélèze
— — — — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 4 pin gris
— — — — 5 pin rouge
— — — — 6 sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — 0 thuya (cédre)
— — — — 1 épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — 2 pin blanc et/ou pin rouge
— — — — 3 pin gris
— — — — 4 pin rouge
— — — — 5 sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de mélèze japonais)
— — — — (plantation de mélèze brévis)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec épinette noire
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
Peuplier avec épinette noire
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec épinette noire ou rouge
Épinette rouge résineuse
Épinette résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station tourbeuse

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — 1 essences intolérantes
— — — 2 essences tolérantes
— — — 3 chêne (rouge)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — — bouleau jaune
Peuplier
Cédrière rouge
Cédrière
— — — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — — à bouleau jaune
— — — — à peuplier
— — — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — de bouleau jaune
— — — — de peuplier
— — — — de peuplier hybride
— — — — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en cours
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche visibles: ⊖ 1-5 50% ⊖ 6-9 99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (seul)	0-30 ans
30	31-50
50	51-80
80	81-120
120	121-170
170	171-220
220	221 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (seul)	30-70 (seul)
80-30	30-80
80-50	50-80
80-70	70-80
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune inégalienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 10 ans.
Vieilleuse inégalienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 à 120 %	T
Impossible à mesurer au sol	121 et plus	T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	10m	17m	13m	16m	19m	22m
HAUTEUR	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BAIES, MONEIL & ASS. SIGNATURE : Claude Pelletier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 9 E 1 C 1 0 50 m C
— densité
— hauteur
— type de perte
— classe d'âge
— perturbation
— classe de pente
— classe de densité
— sous-group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 c1 d0 P1
— classe d'âge
— origine
— pente
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985 / Année de publication : 1986 / Année de révision : :

Divisions territoriales en date du : 1/10/85
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 1
Unité de gestion 11-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 2

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 04*
Concessionnaire ou autres 06*

Bassin hydrographique 213 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 120 0*
Municipalité 0730*
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle 1044 *
Région écologique 5a*

Municipalité régionale de comté M.R.C. LES BASQUES 310

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-C-6 S.E. S.O. N.E. N.O.	22-C-7 S.E. S.O. N.E. N.O.	22-C-8 S.E. S.O. N.E. N.O.
22-C-3 S.E. S.O. N.E. N.O.	22-C-2 S.E. S.O. N.E. N.O.	22-C-1 S.E. S.O. N.E. N.O.
21-N-14	21-N-15	21-N-16

22 C/2 S.O.

2